

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Statistique des automobiles en Allemagne

Journal de la société statistique de Paris, tome 50 (1909), p. 253-254

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__253_0

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

2° STATISTIQUE DES AUTOMOBILES EN ALLEMAGNE

Au 1^{er} janvier 1909, la statistique officielle a relevé l'existence de 41.727 automobiles, soit 5.705 de plus qu'au 1^{er} janvier 1908, c'est un accroissement de 15,8 %. Il convient de faire observer que, sur les 39.475 automobiles pour le transport des personnes, 20.928 sont des motocyclettes et 18.547 des automobiles proprement dits. 2.252 automobiles servent au transport des marchandises, sur lesquels 248 seulement sont des motocyclettes.

	Automobiles servant au transport		Total
	des personnes	des marchandises	
Prusse	20.990	1.372	22.362
Bavière	4.825	271	5.096
Saxe	3.925	137	4.062
Wurtemberg	1.736	116	1.852
Bade	1.726	69	1.795
Alsace-Lorraine	2.412	67	2.479
Hesse	766	36	802
Hambourg	651	106	757
Ville de Berlin	2.271	592	2.863
Province de Brandebourg	3.148	192	3.340

En Prusse, on trouve le plus d'automobiles dans la Province rhénane, puis à Berlin et dans la province de Brandebourg; les provinces agricoles de l'Est (Prusse orientale et occidentale), la Poméranie en sont peu pourvues. Quant au transport des personnes, 40,8 % des automobiles et motocyclettes servent au commerce, 39,4 % au sport. Le commerce utilise 10.954 motocyclettes, les particuliers 7.192. Le commerce emploie en général des voitures jusqu'à 8 chevaux, il a 751 voitures de 16 à 40 chevaux, 8 de plus de 40 chevaux.

Les particuliers possèdent 3.544 automobiles jusqu'à 8 chevaux, 2.333 de 16 à 40 chevaux, 58 voitures de plus de 40 chevaux.

Les médecins, arpenteurs, etc., ont près de 4.500 voitures et motocyclettes.

2.340 automobiles servent comme omnibus et fiacres (5,9 %).

Les administrations publiques (postes, armée, marine, communes) possèdent environ 400 automobiles.

Des voitures transportant des marchandises, au nombre de 2.252, dont 248 motocyclettes, le commerce en possède 91,4 %, les autorités publiques et municipales 6,3 %, l'agriculture, 1,1 %.

A. R.